



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 17ème législature

### Financement du Ségur dans les services mandataires

Question écrite n° 9980

#### Texte de la question

Mme Christine Pirès Beaune attire l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles sur l'absence de financement de la prime Ségur pour les salariés des services mandataires judiciaires à la protection des majeurs. L'inter-fédération de la protection juridique des majeurs (IF-PJM) alerte depuis plusieurs mois les pouvoirs publics sur l'absence de compensation financière effective pour le versement de la prime Ségur dans les services mandataires judiciaires à la protection des majeurs (SMJPM). Par l'arrêté du 26 juin 2024, l'octroi de la prime Ségur, avec effet rétroactif au 1er janvier 2024, a été rendu opposable à tous les professionnels concernés, y compris ceux relevant des associations tutélaires. Cette mesure a été initialement annoncée comme devant être financée par l'État, principal financeur du dispositif. Or malgré plusieurs engagements pris publiquement, notamment lors de rendez-vous ministériels en mars 2025 et dans des réponses écrites à des parlementaires, aucun versement de compensation n'a été effectué à ce jour. Les associations et services mandataires sont donc contraints de financer intégralement cette prime sur leurs fonds propres. Ce surcoût représente 32 millions d'euros pour l'année 2024 et un montant équivalent est attendu pour 2025, soit un total de 64 millions d'euros non compensés à ce jour. Cette situation menace directement la pérennité financière des SMJPM et des associations qui assurent, au quotidien, l'accompagnement de plus de 450 000 personnes vulnérables dans le cadre de missions de service public. Aussi, elle lui demande quelles mesures concrètes le Gouvernement entend prendre pour honorer les engagements pris et selon quel calendrier.

#### Données clés

**Auteur :** [Mme Christine Pirès Beaune](#)

**Circonscription :** Puy-de-Dôme (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialistes et apparentés

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 9980

**Rubrique :** Professions judiciaires et juridiques

**Ministère interrogé :** Travail, santé, solidarités et familles

**Ministère attributaire :** [Autonomie et personnes handicapées](#)

#### Date(s) clée(s)

**Question publiée au JO le :** [30 septembre 2025](#), page 8345